

As et dupondius inédits d'une émission méconnue de Trajan (A.D. 111)

Autor(en): **Gricourt, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **18-22 (1968-1972)**

Heft 84

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

halb Italiens geprägten Gold- und Silbermünzen. Auf dem zweiten Typus ist aber der *imperator* zugleich *consul iterum* genannt, eine Kombination, die eine Zwitterlösung zwischen Magistratur und Feldherrenstellung darstellt. Die Subordination des Prokonsuls A. Allienus unter das *imperium maius* Caesars ist zwar mit der Stellung der Legaten des Pompeius im mithridatischen und im Piratenkrieg vergleichbar, aber die Nennung des Oberstkommandierenden neben dem Unterfeldherrn — so wie es bald auch auf den Kriegsprägungen des M. Brutus und C. Cassius geschieht — ist ein Schritt vorwärts zur Dauergewalt.

Noch viel weiter geht das letzte Glied dieser Kette. Der Statthalter ist nicht mehr genannt. Er war M. Acilius Caninus, der Nachfolger des Allienus auf Sizilien². Aber auch Caesars Name fehlt, nur seine politische Stellung (*dictator iterum, consul tertium*) und seine sakralen Würden (*augur, pontifex maximus*) sind angeführt. Die Kumulierung von Konsulat und Diktatur vereint mit der Weihe des Oberpontifikats und der Potenz der Augurenstellung erheben ihren Träger in eine einsame Höhe über die Mitbürger — auch ohne Nennung seines Namens³.

AS ET DUPONDIUS INEDITS D'UNE EMISSION MECONNUE DE TRAJAN (A. D. 111)

Jean Gricourt

Tout le monnayage de Trajan pratiquement est daté, et ce dans les trois métaux. Seules échappent à la règle quelques pièces de haut prestige, de frappe exceptionnelle et grande rareté, tels les aurei AVGVSTI PROPECTIO ou REGNA ADSIGNATA, et des petits bronzes d'un module jugé sans doute trop réduit (semis et quadrans) pour recevoir une légende de quelque ampleur. Il faut ajouter enfin un certain nombre de pièces où la puissance tribunicienne est mentionnée mais non chiffrée.

Chiffrée ou non, celle-ci est d'ailleurs rarement indiquée. C'est par le consulat qu'est donnée la datation — par suite souvent assez approximativement —, preuve, s'il en était besoin, de l'importance que l'Optimus Princeps attachait ou affectait d'attacher à la magistrature suprême.

² Cf. Broughton, a. O. 2, 296.

³ Provenienz der auf der Tafel abgebildeten Münzen:

Legenden zu Abbildungen auf Seite 87 (Artikel A. Alföldi)

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| 1. Neapel, G. De Falco | 7. Vatikan, Medagliere |
| 2. Paris, Cabinet des Médailles | 8. Rom, Museo Capitolino |
| 3. Paris, Cabinet des Médailles | 9. Privatsammlung (Nr. 1) |
| 4. Rom, Museo Capitolino | 10. Vatikan, Medagliere |
| 5. Vatikan, Medagliere | 11. Vatikan, Medagliere |
| 6. Privatsammlung (Nr. 1) | 12. Rom, Museo Capitolino |

Le décès de Nerva étant survenu (29-1-98) alors que Trajan venait de revêtir son second consulat, nous avons ainsi de nombreuses pièces datées COS II, III, IIII, V et VI. Ces séries sont d'autant plus abondantes que l'empereur restait plus longtemps sans «gérer les faisceaux» à nouveau, car il continuait évidemment à arborer le titre avec sa numérotation figée: ainsi par exemple du 1. 1. 103 au 31. 12. 111 pour les mentions extrêmement nombreuses du COS V.

Anticipant, chaque fois qu'il se trouvait désigné pour le prochain consulat, Trajan a tenu à publier la nouvelle par une émission monétaire, comme l'avait fait Vespasien au début de son règne. Cette politique nous vaut des monnaies datées COS II DES III, ... DES IIII, V et VI. De frappe fatalement limitée dans le temps, ces pièces de circonstance sont infiniment plus rares que les précédentes et c'est bien imprudemment que le corpus des numismates britanniques donne le titre de «common» à la plupart d'entre elles ¹, alors qu'elles manquent à peu près régulièrement dans toutes les collections, y compris les plus importantes ², et que plusieurs même sont en fait des exemplaires uniques, un certain nombre d'autres exemplaires uniques échappant d'ailleurs au RIC ³.

Je n'ai à m'intéresser ici qu'à la dernière en date de ces très brèves émissions, celle datée COS V DES VI (fin 111). Le RIC ne connaissait d'elle qu'une série de deniers et d'aurei ⁴. Le grand corpus du monnayage de Trajan établi par P. Strack a apporté quelques modifications en plus et en moins à cette liste. Il a surtout fait connaître deux sesterces portant même datation. Ils sont aux types ALIM ITAL et ARAB ADQVIS (complétés par la légende habituelle SPQR OPTIMO PRINCIPI) ⁵. Le premier revers était déjà représenté pour l'argent et pour l'or — le seul aureus d'ailleurs que connaît Strack pour la série. Le second est nouveau avec cette datation. Remarquons en passant qu'il s'agit, pour l'ensemble des trois métaux, de types sortant assez de la banalité coutumière et portant, à une exception près, une légende additionnelle, le plus souvent à l'exergue. Ces revers se rencontraient déjà assez couramment avec un droit daté COS V et se retrouveront de la même façon avec COS VI.

Il était tentant de rechercher des individus appartenant à la frappe COS V DES VI dans les deux autres dénominations du monnayage de bronze. Des *as* et des *dupondius* aux mêmes types sont connus en effet parmi les produits des émissions datées COS V et COS VI qu'on vient de mentionner. Le succès apparaissait pourtant fort aléatoire en raison d'irrégularités considérables constatées dans les émissions COS DES III, IIII et V. Aucune pièce en métal précieux n'a encore été signalée pour ces trois séries de transition. De plus, seule la dernière a restitué des exemplaires appartenant aux trois dénominations du bronze: le *dupondius* manque à la seconde et la première même n'est connue que par des *as* ⁶. Mais, surtout,

¹ RIC II n^{os} 229, 231–234 406–408 et 444–446. Quelques autres numéros portent simplement «scarce», les «rare» étant peu nombreux. Un rapide pointage montre que le responsable de l'erreur est le vieux «Cohen», une fois de plus copié un peu trop servilement!

² On aura sans doute tout dit quand on aura noté que le British Museum, pourtant si riche en monnaies romaines de cette époque, ne possède pour toutes ces séries que 7 pièces, alors qu'il en recense 22 différentes au total, sans d'ailleurs être complet! Cf. H. Mattingly, BMC pp. 87–88, 151, 154, 158–159 et 203.

³ Voir P. Strack, Untersuchungen zur römischen Reichsprägung des zweiten Jahrhunderts, I. Die Reichsprägung zur Zeit des Traian, Stuttgart, 1931, n^{os} 165–170, 324, 332–334, 344–349 et 416–417, où des exemplaires figurant chez Cohen n'ont pas été retrouvés mais où des nouveautés apparaissent.

⁴ O. c., n^{os} 229–237.

⁵ O. c., n^{os} 416–417 = BMC, p. 203.

⁶ P. Strack, loc. cit.

après les immenses dépouillements de Strack, il semblait impossible de découvrir encore quelque pièce inédite, hormis peut-être dans le domaine de l'or.



C'est pourtant un *as* de la série COS V DES VI que j'ai découvert en examinant les fonds de tiroir d'un expert parisien (fig. 1). Il correspond à celui des deux sesterces détectés par Strack dont on n'a pas retrouvé d'équivalents dans les métaux précieux :

IMP CAES NERVAE TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS V DES VI.

Tête laurée à dr., pli de draperie sur l'épaule g.

R / S P Q R OPTIMO PRINCIPI; à l'exergue ARAB ADQVIS; dans le champ S C. L'Arabie, drapée, deb. de face, la tête à g., tenant un rameau et une botte de roseaux (?); derrière elle, un chameau.

Module: 25—26 mm. Poids: 11,77 g. Axe (horaire): 6.

Moins d'un mois après, la chance m'a souri à nouveau en me faisant découvrir le dupondius correspondant dans les mêmes conditions chez un autre expert parisien (fig. 2). La description en est rigoureusement semblable, droit et revers — y compris, hélas, l'état médiocre de conservation! —, si ce n'est évidemment que la coiffure est radiée. (On remarquera sur le buste l'empreinte d'un S dans une petite cartouche ovale: contremarque « coloniale »? plutôt que poinçon d'une ancienne collection?)

Module: 26—28 mm. Poids: 13,11 g. Axe: 6.

Dès lors, il semble que tous les espoirs soient permis de retrouver d'autres types encore de l'émission COS V DES VI dans les divers métaux ou dénominations, et sans doute plus ou moins aussi de compléter les séries DES III à V. Les titulatures de Trajan sont de beaucoup les plus longues du monnayage romain⁷. Les lettres qui les composent, petites et serrées, sont rejetées le plus loin possible vers la périphérie qu'il leur arrive même d'enjamber. Les marchands et les amateurs lisent inconsciemment ces légendes... comme les manuels les leur dictent.

FAUSSES MONNAIES FABRIQUEES A GENEVE

Fritz Aubert

Depuis quelques années, il réapparaît fréquemment sur le marché, même dans des ventes aux enchères, des fausses monnaies genevoises dont on n'avait plus entendu parler depuis longtemps. Presque toutes ont été fabriquées entre 1885 et 1895. Plusieurs furent signalées à l'époque dans le Bulletin de la Société suisse de

⁷ Avec celles des toutes premières années d'Hadrien, alors qu'il pratiquait à l'égard des usages de son père adoptif une imitation de bon aloi.